

Communiqué de presse
18 janvier 2018

Archéologie à Ploudaniel/Plouédern sur la future zone d'activité économique intercommunautaire : près de 4 000 ans d'histoire

Un projet de développement de Zone d'Activité Economique (ZAE) est porté conjointement par la Communauté de Lesneven Côte des Légendes (CLCL) et la Communauté de communes du pays Landerneau-Daoulas (CCPLD). La zone sera située sur les communes de Ploudaniel et de Plouédern, Sant-Alar/Saint-Eloi. Préalablement aux travaux, une équipe de l'Inrap mène, depuis septembre 2017, une fouille préventive sur prescription de la Drac Bretagne. Les archéologues ont mis au jour de nombreux vestiges, de la Protohistoire à nos jours, parmi lesquels : un système agraire et un enclos de l'âge du Bronze, ainsi qu'un village médiéval complet.

L'opération s'inscrit dans la stricte continuité d'une fouille menée par l'Inrap en 2008 qui avait fourni des données inédites concernant l'occupation du territoire depuis le Néolithique et avait livré un mobilier archéologique (ensembles céramiques) de premier ordre pour la connaissance des contextes culturels de l'âge du Bronze et du haut Moyen Âge dans la péninsule armoricaine.

Un système agraire et un enclos d'habitat de l'âge du Bronze

La fouille en cours couvre un peu plus de sept hectares et porte sur quatre secteurs distincts. Elle offre l'opportunité rare d'étudier l'évolution d'un territoire sur plusieurs millénaires. De nombreux vestiges ont déjà été mis au jour. Pour les périodes les plus anciennes, les archéologues ont mis en évidence un vaste système agraire de l'âge du Bronze (vers 1400 av. J.-C.). Celui-ci est constitué de fossés délimitant des chemins ou encore des parcelles destinées au parcage du bétail ou aux cultures. Un vaste enclos s'insère dans ce dispositif et ceinture un habitat. Les traces visibles au sol indiquent la présence de plusieurs maisons de terre et de bois. Le mobilier archéologique mis au jour (céramique, outils en pierre) témoigne d'activités domestiques mais aussi artisanales (tissage).

Ainsi la mise en valeur du territoire commence dès l'âge du Bronze. La mise en place d'un système agraire à grande échelle, couvrant plusieurs dizaines d'hectares, a très probablement été impulsée par des élites à la tête de territoires cohérents et de réseaux commerciaux dont certains se structurent déjà à l'échelle de l'Europe.

Des traces d'occupation à l'âge du Fer et à l'Antiquité

Au début de l'âge du Fer (vers 700 av. J.-C.), comme en témoignent les vestiges d'une petite ferme, le secteur est encore habité mais semble-t-il moins densément. Un peu plus tard, à l'époque gauloise (entre - 300 et - 50 av. J.-C.), l'occupation décroît. Le secteur semble alors complètement boisé.

Au début de l'époque antique (vers le 1^{er} siècle ap. J.-C.), la mise en place d'un nouveau réseau de chemins et d'un système parcellaire marque une nouvelle mise en valeur du secteur. La trame agraire reprend d'ailleurs en partie celle aménagée 1500 ans plus tôt. Les indices d'habitats restent diffus et il est probable que ces derniers se développent en périphérie des actuelles zones de fouille.



Un village médiéval complet

Pour le Moyen Âge, la densité des vestiges est particulièrement remarquable. Les éléments de datation disponibles indiquent une occupation entre le VII^e siècle et le XIV^e siècle de notre ère, matérialisée par de multiples chemins et fossés qui structurent le paysage. Sur les quatre zones de fouille, de nombreux bâtiments ont par ailleurs été découverts. Pour certains, il s'agit de simples habitations. Pour d'autres, de dimensions plus importantes, il s'agit de constructions particulières à vocation collective ou artisanale. L'une des zones de fouille a livré 25 à 30 constructions qui s'organisent parfaitement autour d'axes de circulation et au cœur d'un système d'enclos : ces vestiges témoignent de la présence d'un village complet, occupé durant plus de cinq siècles. L'organisation de cet ensemble et sa persistance dans le temps sont tout à fait inédits pour la Bretagne.

La forte densité de vestiges du Moyen Âge sur le site de Ploudaniel/Plouédern semble en partie liée à la présence d'un habitat élitaire à proximité (motte castrale près du village de Leslouc'h) qui a très probablement cristallisé l'installation de populations dans la durée et l'espace.

L'opération doit se poursuivre sur le terrain, puis en centre archéologique. Mais d'ores et déjà la densité et la qualité des vestiges mis au jour, ainsi que la continuité d'occupation montrent que le territoire étudié est apprécié depuis longtemps, tant pour ses qualités agronomiques que pour son implantation.

La ZAE

Le projet de développement de ZAE concerne quasiment 20 hectares sur les communes de Ploudaniel et Plouédern.

Pour la CLCL, 7,3 hectares sont cessibles divisés en 26 lots allant de 1 900 à 4 000 m² (2 500 m² en moyenne). Pour la CCPLD, il s'agit d'un espace de plus de 11,8 hectares de surface cessible divisé en 22 lots allant de 2 500 à 9 000 m². Les tailles des lots, volontairement différentes sur les deux territoires, permettront de répondre aux besoins des entreprises en fonction de leur projet. La politique tarifaire appliquée sera identique pour les deux communautés de communes.

Le coût total du projet pour la CLCL est d'environ 2 900 000 € et pour la CCPLD 3 400 000 €. Les fouilles ont un coût total de 833 000 € pour les deux collectivités.

L'Inrap

Avec plus de 2 000 collaborateurs et chercheurs, l'Inrap, établissement public de l'État, placé sous la tutelle du ministère de la Culture et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, est la plus importante structure de recherche archéologique française et l'une des toutes premières en Europe. Il réalise la majorité des diagnostics archéologiques et une part essentielle des fouilles en partenariat avec les aménageurs, soit près de 2 000 chantiers par an, en métropole et outre-mer. Ses missions s'étendent à l'exploitation scientifique des résultats et à la diffusion de la connaissance archéologique au public.

Aménagement **Communauté Lesneven Côtes des Légendes (CLCL)**

Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas (CCPLD)

Contrôle scientifique **Service régional de l'Archéologie, Drac Bretagne**

Recherche archéologique **Inrap**
Directeur adjoint scientifique et technique **Michel Baillieu, Inrap**
Responsable scientifique **Stéphane Blanchet, Inrap**

Contacts

Inrap
Sandrine Lalain
Chargée du développement culturel et de la communication
Inrap, direction interrégionale Grand Ouest
02 23 36 00 64 / 06 45 99 16 03 – sandrine.lalain@inrap.fr

Service économie de la CLCL
Caroline Cévaër – 02 98 21 11 77 – economie@clcl.bzh
Service économie de la CCPLD
Manon Fily – 02 98 21 37 67 - economie@ccpld.bzh